

Regards

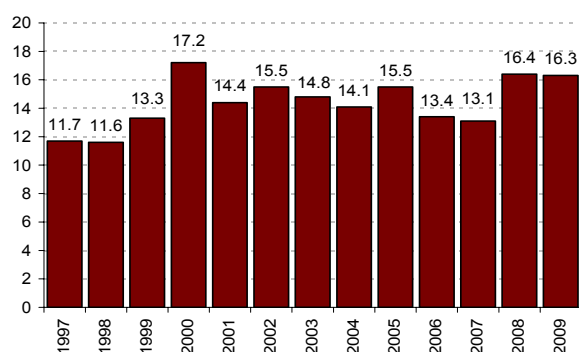
sur les voyages d'affaires

Armande FRISING (STATEC)

16% des résidents en déplacement professionnel en 2009

Selon l'étude sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents, 16% des résidents âgés de 15 ans et plus ont effectué au moins un déplacement professionnel comprenant une nuitée hors de leur domicile habituel. Sur les 13 dernières années ce pourcentage est resté relativement constant avec de très légères hausses en 2000 et 2008. Entre 1997 et 2009, la part des résidents ayant entrepris au moins un voyage d'affaires dans l'année est passée de 12% à 16%, soit de quelque 40 000 à près de 66 000 personnes.

Graphique 1: Intensité des voyages d'affaires



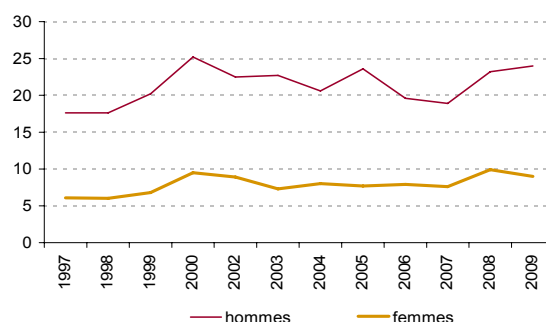
Particuliers âgés de 15 ans et plus ayant entrepris au moins un déplacement professionnel comprenant au moins une nuitée

Source: STATEC, ETI

Les résidents masculins sont presque 3 fois plus nombreux à voyager pour des raisons professionnelles que leurs homologues féminines

En 2009, 24% des hommes ont effectué au moins un voyage d'affaires d'au moins une nuitée contre 9% des femmes. Cet écart ne s'est pas vraiment réduit sur les 13 années sous revue.

Graphique 2: Résidents ayant effectué au moins un voyage d'affaires par genre (en %)



Particuliers âgés de 15 ans et plus ayant entrepris au moins un déplacement professionnel comprenant au moins une nuitée

Source: STATEC, ETI

Les indépendants sont les plus nombreux à voyager pour affaires

Le tableau 1 détaille le pourcentage des voyageurs d'affaires dans les catégories professionnelles respectives. Les salariés du secteur public sont aujourd'hui proportionnellement moins nombreux à effectuer des déplacements professionnels qu'il y a 13 ans où 24% d'entre eux effectuaient des voyages d'affaires. En 1997, ces pourcentages s'établissaient à 23% pour les salariés du secteur privé et à 30% pour les indépendants.

Tableau 1: Intensité de voyages d'affaires en 2009 selon la catégorie professionnelle (en %)

Fonctionnaires et employés publics	16
Salariés du secteur privé	28
Indépendants	44

Particuliers âgés de 15 ans et plus ayant entrepris au moins un voyage d'affaires comprenant au moins une nuitée

Source: STATEC, ETI

Sans surprise on constate que ce sont les classes d'âges du milieu qui sont les plus actives

Regards 11-2010

sur les voyages d'affaires des résidents

dans les voyages d'affaires; un quart des particuliers âgés entre 40 et 49 ans ont effectué au moins un déplacement professionnel d'au moins une nuitée en 2009. La moyenne d'âge des voyageurs d'affaires est de 40 ans.

Tableau 2: Intensité des voyages d'affaires par classe d'âges en 2009 (en %)

20 à 29 ans	20.6
30 à 39 ans	22.4
40 à 49 ans	25.9
50 à 59 ans	17.7
60 à 65 ans	8.7

Particuliers âgés de 15 ans et plus ayant entrepris au moins un voyage d'affaires comprenant au moins une nuitée

Source: STATEC, ETI

8 voyages d'affaires sur 10 au sein de l'Union européenne

En 2009, 81% des voyages d'affaires des résidents du Grand-Duché ont mené dans un pays membre de l'UE27. Au sein de l'Europe on retrouve surtout nos trois pays voisins affichant des parts de 19% de l'ensemble des voyages d'affaires pour la France et l'Allemagne et 15% pour la Belgique. D'autres destinations pour affaires sont l'Italie, la Grande-Bretagne et la Suisse. Les régions d'Amérique du Nord et l'Asie représentent moins de 5% des voyages d'affaires. Ces chiffres sont restés relativement constants depuis le lancement de l'enquête en 1997.

Tableau 3: Destinations des déplacements professionnels (en %)

	1997	2009
Europe	83	81
Allemagne	17	19
France	20	19
Belgique	17	15
Pays-Bas	4	4
Italie	7	6
Grande-Bretagne	9	7
Suisse	6	7
Amérique du nord	4	4
Asie	1	3

Particuliers âgés de 15 ans et plus ayant entrepris au moins un voyage d'affaires comprenant au moins une nuitée

Source: STATEC, ETI

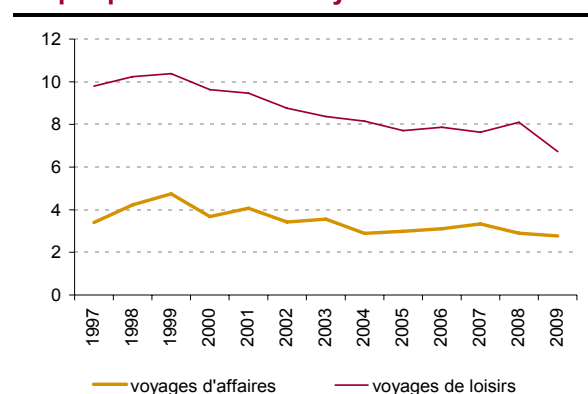
Les voyages d'affaires sont répartis régulièrement sur toute l'année à l'exception des mois d'août et de décembre où l'on voyage un peu moins souvent pour affaires.

Un peu moins de 3 nuitées par déplacement professionnel en 2009

En 1997, les voyages d'affaires duraient en moyenne 3.4 nuitées. Depuis, cette durée s'est réduite jusqu'en 2005 pour se stabiliser légèrement au dessus de 3 nuitées. En 2009, à l'instar des voyages de loisirs, un nouveau minimum a été atteint avec en moyenne 2.8 nuitées par séjour d'affaires. Vu cette durée moyenne relativement courte, la part des séjours professionnels ne dépassant pas trois nuitées représente sans surprise près de 80% des voyages. Les séjours entre 4 et 7 nuitées représentent près de 17%, extrêmement rares sont donc les voyages d'affaires dépassant 7 nuitées.

Notons encore que les déplacements professionnels durent en moyenne 2.4 nuitées en Europe et près de 6 nuitées pour les voyages intercontinentaux.

Graphique 3: Nombre moyen de nuitées



Particuliers âgés de 15 ans et plus ayant entrepris au moins un déplacement d'au moins une nuitée

Source: STATEC, ETI

En train, en voiture, mais le plus souvent en avion

En 2009, l'avion a été utilisé pour 43% des voyages d'affaires suivi par la voiture personnelle pour 23% des déplacements. Quelque 18% des voyages d'affaires ont été effectués en train et 13% en voiture de service.

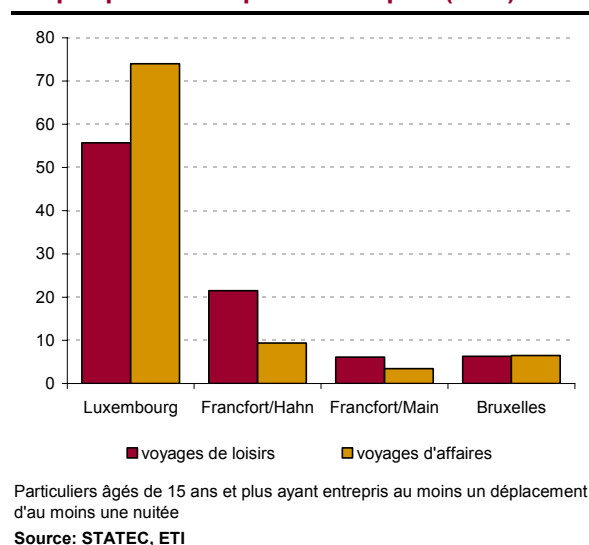
La très large majorité des voyages d'affaires en avion se fait au départ de l'aéroport de Luxembourg (74%). Francfort-Hahn occupe

Regards 11-2010

sur les voyages d'affaires des résidents

certes la seconde place mais cet aéroport est nettement moins prisé pour les déplacements professionnels (9.4%) que privés (21.5%). Les aéroports de Bruxelles et Francfort-Main sont utilisés pour respectivement 6.5% et 3.5% des voyages d'affaires.

Graphique 4: Aéroports de départ (en%)



Corrélativement, la compagnie Luxair est utilisée pour la majorité des voyages en avion (47%), suivie par la compagnie à bas prix (low cost) Ryanair qui est utilisée pour 10% des voyages. La compagnie allemande Lufthansa atteint 7%, Air France 5% et Swiss International Airlines 4%.

Le rôle de l'Internet en tant que canal d'information et de réservation et d'achat de billets de voyage a évidemment connu une forte progression depuis 2001 mais stagne depuis 2008. L'utilisation d'Internet dans l'organisation des voyages d'affaires est passée de 29% en 2001 à 54% en 2009. 70% des consultations Internet ont abouti à une réservation / achat de billets en 2009, soit 38% de l'ensemble des déplacements professionnels.

Il va sans dire que le mode d'hébergement le plus fréquent dans le cas des voyages d'affaires est l'hôtel : 9 voyageurs sur 10 séjournent à l'hôtel et 1 sur 10 chez la famille ou des amis.

Dépense moyenne par séjour d'affaires
baisse de 13% par rapport à 2008

En 2009, la dépense moyenne par voyage d'affaires s'établit à 1 014 EUR contre 1 171 EUR en 2008, soit une baisse de 13.4%. La dépense moyenne par jour se chiffre à 495 EUR.

Tableau 4: Dépense moyenne par voyage d'affaires (en EUR)

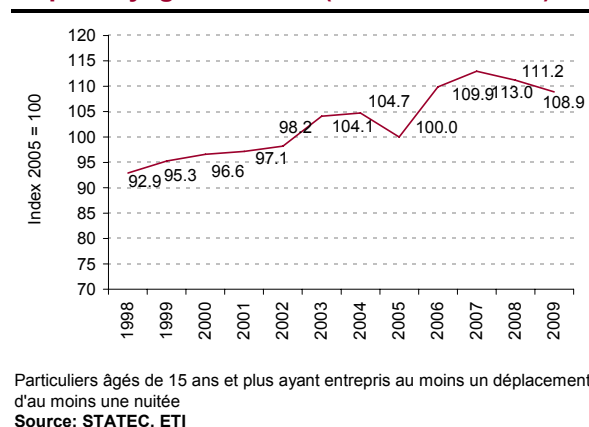
1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
925	1 048	903	1 155	1 029	1 016	935	1 020	992	1 117	1 171	1 014

Particuliers âgés de 15 et plus; séjours d'au moins une nuitée

Source: STATEC, ETI

La baisse des dépenses pour voyages professionnels entamée en 2001 a connu un retournement en 2004 qui a duré jusqu'en 2008. En 2009, la dépense moyenne par voyage d'affaires s'établit quasiment au niveau de celui de 2005.

Graphique 5: Evolution de la dépense moyenne par voyage d'affaires (Index 2005 = 100)



La dépense totale des voyages d'affaires peut être évaluée à quelque 328 millions d'euros dont 16% ont été dépensés en France, 14% en Allemagne, 7% en Belgique et 6% en Italie. D'un point de vue régional, 74% des dépenses totales restent en Europe, 12% vont à l'Amérique du Nord, 7% à l'Asie et 3% à l'Afrique.

Notons encore que d'un point de vue volume, les 66.000 voyageurs d'affaires en 2009 ont entrepris quelque 324 000 déplacements professionnels, soit 4.9 voyages de minimum une nuit par personne. Les 324 000 voyages d'affaires correspondent au total à 897 000 nuitées.

Intensité de voyage et dépenses pour déplacements professionnels des résidents du Grand Duché parmi les plus élevés dans l'Union européenne

Le tableau 5 fait apparaître que le Luxembourg figure parmi les pays les plus actifs en matière de voyages d'affaires à côté des Pays scandinaves,

Regards 11-2010

sur les voyages d'affaires des résidents

de la Slovaquie et de l'Allemagne avec autour de 10% de la population ayant effectué au moins un voyage d'affaires au 1^{er} trimestre 2008. La Suède se trouve en tête avec une intensité de voyages d'affaires de près de 16%. En termes de dépenses, le Luxembourg occupe la deuxième place derrière Chypre ce qui s'explique vraisemblablement par l'étroitesse géographique des deux pays pour lesquels les déplacements professionnels se font forcément majoritairement à l'étranger.

Tableau 5: Intensité de voyage d'affaires et dépense moyenne par déplacement en 2008

	Part de la population ayant effectué un voyage d'affaires au 1er trimestre 2008	Dépense moyenne par déplacement (EUR)
Belgique	2.1%	638
Bulgarie	1.2%	231
République tchèque	3.5%	230
Allemagne	8.9%	544
Estonie	3.5%	109
Irlande	6.7%	723
Grèce	1.9%	625
Espagne	2.8%	265
France	2.7%	698
Chypre	2.8%	1 402
Lettonie	2.1%	326
Lituanie	5.4%	342
Luxembourg	11.4%	1 171
Hongrie	1.1%	284
Autriche	7.7%	633
Pologne	2.2%	152
Roumanie	0.5%	255
Slovénie	4.8%	511
Slovaquie	11.8%	241
Finlande	12.2%	320
Suède	15.7%	714
Royaume-Uni	2.4%	431

Particuliers âgés de 15 et plus; séjours d'au moins une nuitée
Danemark, Italie, Malte, Pays-Bas et Portugal non disponibles

Source: STATEC, ETI

Cette comparaison européenne porte sur l'année 2008 parce que les données de 2009 n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction.

Service central de la statistique et des études économiques
B.P. 304
L-2013 Luxembourg
Tél. 2478-4219 Fax 46 42 89
E-mail: info@statec.etat.lu
Internet: www.statistiques.lu

Méthodologie et définitions

Pour la 13^e année de suite, l'étude sur le volume du tourisme et le comportement de voyages des résidents a été effectuée en 2009 par l'ETI (Europäisches Tourismus Institut) pour le compte du STATEC et du Ministère des classes moyennes et du tourisme. Elle est réalisée dans le cadre de la Directive 95/57/CE du Conseil du 23 novembre 1995, permet une analyse des données sur le tourisme émetteur et rend possible e.a. de déceler les changements dans le temps du comportement de voyage des résidents.

On observe un échantillon de 1 500 particuliers résidents âgés de 15 ans et plus par trimestre. Les résultats de l'étude sont ensuite pondérés de manière à les faire correspondre à la population totale dans cette catégorie d'âges.

L'enquête est menée par téléphone et les numéros de téléphone sont générés au hasard par ordinateur (système CATI : Computer Assisted Telephone Interviews). A l'intérieur de chaque foyer, le répondant est ensuite sélectionné par la méthode de "la prochaine date d'anniversaire" (sélection de l'individu dont l'anniversaire est le plus proche).

Par voyages d'affaires on entend les déplacements comprenant minimum une nuitée et qui sont de nature professionnelle. Ils incluent donc les déplacements à des réunions, conférences ou expositions, les visites de clients, filiales etc. mais également d'éventuels déplacements effectués dans le cadre de formations en relation avec l'activité professionnelle. Ces déplacements doivent s'effectuer en dehors du domicile habituel mais peuvent se faire au Luxembourg.

Les voyages de loisirs et excursions ont fait l'objet d'une précédente publication intitulée « Regards 5-2010 sur le comportement touristique des résidents », juillet 2010.

Pour en savoir plus:
Armande FRISING
Tél. 247-84395 /
E-mail: armande.frising@statec.etat.lu